



PARA-THERM CIMENT CSE (Colle Ciment)

EXTERIEUR	PÂTE EPAISSE À BASE COPOLYMERES ACRYLIQUES	
	A MELANGER À DU CIMENT AVANT EMPLOI.	

Usages

- Collage ou calage des isolants dans le cadre des procédés d'ITE Para-Therm.
- Réalisation du corps d'enduit armé du système d'ITE Para-Therm Classic et LR.
- Réparations locales ou dressage des supports jusqu'à 4mm d'épaisseur : dé-bullage, ragréage, rectification de planimétrie, surfaçage des parements minéraux type grès cérame ou pate de verre.
- Pour la rénovation d'anciennes ITE : nous consulter.

Propriétés

- Produit à additionner de 30% en poids de ciment gris type CPJ 32.5 ou 42.5 avant emploi : soit 7.5kg de ciment par seau.
- Excellente adhérence. 0
- Produit souple pouvant être appliqué sur anciens RPE cohésifs. Permet de compenser de légères variations dimensionnelles du support.
- Aspect lissé fin régulier facilitant la mise en peinture ultérieure. 0

Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect en pot

Pâte souple à additionner de 30% en poids de ciment gris.

Masse volumique

1.5 kg/l.

Extrait sec

 \circ 77%

Granulométrie

Sans objet

Point éclair

0 Sans objet

Brillant spéculaire

Sans objet

Rendement

(Selon la norme NF T 30-073)

Ragréage et surfaçage : 1.7 kg/m² de produit préparé par mm d'épaisseur. \cap

- Collage / calage des isolants : entre 3 et 3.5 kg/m² de produit préparé. 0
- Corps d'enduit des systèmes d'ITE : 5.3 kg/m² de produit préparé. 0

Temps de séchage

Entre deux passes : 24h minimum si séchage entre les deux. 0

Application frais dans frais possible dans le cas d'un enduit armé. \circ

0

0

(à 20°c et 65% H.R.)

Sans objet.

Conditionnement

25 kg 0

Conservation

Teintes

12 mois à l'abri du gel et de la chaleur en emballage d'origine non ouvert.

Mise en peinture après 48 à 72h selon l'épaisseur et les conditions climatiques.

Hygiène et sécurité

0 Produit non classé dangereux.

Consulter la fiche de données de sécurité.





PARA-THERM CIMENT CSE

Mise en œuvre

Dilution

Produit prêt à l'emploi après ajout de ciment. Diluer éventuellement avec 2% d'eau maximum en cas de fortes chaleurs. Préparation du produit

Ajouter à Para-Therm Ciment CSE 30% en poids de ciment gris type CEM I 42.5 ou CEM

II/A ou B 32.5 ou 32.5R.

Mélanger à l'aide d'un agitateur mécanique à vitesse lente jusqu'à obtention d'une pate

homogène (généralement 3 à 5 minutes).

Durée d'utilisation du mélange : 2 heures.

Matériel d'application Application manuelle : platoir inox, lame à enduire ou truelle carrée.

Application mécanisée : machine à projeter buse 6 ou 8mm.

Nettoyage des outils

Eau immédiatement après utilisation.

Conditions d'application

La température des supports et la température d'application devront être comprises entre 5 et 35°C.

L'application se fera à une hygrométrie inférieure à 80%, à l'abri du rayonnement solaire direct et des vents violents.

Supports

Les supports doivent être propres, secs, sains et cohésifs.

Les supports admissibles sont :

- Isolant thermique (polystyrène expansé, laine de roche, panneaux de bois).
- Béton banché conforme au DTU 23.1, béton ragréé, panneaux préfabriqués.
- Enduits hydrauliques traditionnels conformes au DTU 26.1.
- Anciens revêtements et peintures adhérents.
- Plâtres et dérivés en extérieur.
- Bois et dérivés.
- Métaux.

Préparation des fonds

Ne pas appliquer sur

Dans le cadre de travaux de ravalement :

Les supports seront préparés conformément aux règles professionnelles, au DTU 59.1.

- Nettoyage éventuel avec SHAMPOOING FACADE MP.
- Traitement anticryptogamique éventuel avec ANTI-MOUSSE MP.

<u>Dans le cadre de travaux d'ITE</u> : cahier des charges Para-Therm Ciment CSE :

- Supports neufs : un délai de séchage de 30 jours (maçonnerie d'éléments) ou de 45 jours (béton) doit être respecté.
- Supports anciens nus : préparation conforme aux cahiers des charges Para-Therm Ciment CSE. Rattrapage des éventuelles irrégularités par ponçage / ragréage.
- Supports anciens revêtus:
 - Pose collée : décapage nécessaire.
 - Pose fixée (fixé calé ou fixé mécanique) : pas de décapage nécessaire.

Application

- Le corps d'enduit armé est réalisé en 2 passes avec incorporation d'une armature dans la première.
- L'épaisseur du corps d'enduit armé doit être de 3 mm et le produit parfaitement sec dans la masse avant recouvrement.
- Le marouflage de l'armature et l'obtention d'une épaisseur régulière sont favorisés par l'utilisation de la lisseuse crantée n°12.





PARA-THERM CIMENT CSE

Mise en œuvre

Système d'application

COLLAGE / ENDUISAGE
PSE LAINE ROCHE
3 à 3.5 Kg/m² 3 à 3.5 kg/m² (produit préparé) (produit préparé)
UIT TRAME 5.3 kg/m² en 2 passes (produit préparé) 8,5 kg/m² en 3 passes (produit préparé)
UIT TRAME 5.3 kg/m ² 8,5 kg.

	FINITIONS POSSIBLES
	REVETEMENT ACRYLIQUE ET SILOXANE
IMPRESSION, REGULATEUR, FIXATEUR	PARA-THERM REGUL en 1 passe à raison de 0.200 kg/m² (6 à 8 m²/l)
	PARA-THERM RIBBE M / G
	en 1 passe à raison de 2.5 kg/m² mini (GM) ou 3 kg/m² mini (GG)
	PARA-THERM TALOCHE M / G
FINITIONS ORGANIQUES	en 1 passe à raison de 2,2 kg/m² mini (GM) ou 2,7 kg/m² mini (GG)
	PARA-THERM SILOXANE TALOCHE
	en 1 passe à raison de 2,4 kg/m² mini
	PARA-THERM SILOXANE RIBBE
	en 1 passe à raison de 2 kg/m² mini

	REVETEMENT MINERAL EPAIS
IMPRESSION, REGULATEUR, FIXATEUR	SILISETTEF L en 1 passe à raison de 0,2 l/m²
FINITIONS MINERALES	SILISETTEF R en 1 passe à raison de 2 kg/m²

Se reporter aux fiches techniques correspondantes et au cahier technique PARA-THERM

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des métanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces

renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. » « Pour les précautions d'emploi, hygiène et sécurité, veuillez consulter nos fiches de données de sécurité, disponibles sur demande auprès de nos services techniques et sur le site Plasdox. »



MATERIS-PEINTURES S.A.S. au capital de 6.236.973 € 71, Boulevard du Général Leclerc - 92583 Clichy Cedex -Tél: 01.41.27.63.93. - Fax: 01.41.27.63.94 RCS Nanterre B 592 028 294 - www.plasdox.com